

Avec la
CNT-SO

DÉFENDRE NOS
DROITS ET NOTRE
DIGNITÉ !

Chez STN



**Le 16 mai prochain, pour votre avenir,
votez CNT Solidarité Ouvrière !**

Le 16 mai prochain aura lieu le 1^{er} tour des élections pour élire vos représentant-e-s au Comité social et économique chez STN.

C'est l'occasion pour vous de faire entendre votre voix, et pour vous organiser avec un syndicat soucieux de nos intérêts et non des intérêts de STN.

Vous en avez besoin de délégués réellement à votre écoute ?

Vous en avez marre de taper 30, 40, voire 50 chambres par jour dans les hôtels ?

Vous en avez marre des temps partiels imposés ? des petits contrats ?

Vous en avez marre des intimidations et du harcèlement sur votre lieu de travail ?

Vous en avez marre de courir dans tous les sens pour avoir un charriot, un aspirateur ou même une tenue de travail correcte ?

C'est le moment de vous faire entendre et de d'élire des délégué-e-s réellement au service de vos luttes !

En élisant vos représentants CNT Solidarité Ouvrière,

- Vous votez pour un syndicat réellement indépendant de STN, mais aussi de tout le patronat du nettoyage.
- Vous optez pour une réelle auto-organisation des travailleuses et des travailleurs pour construire un rapport de force partout, sur tous les sites.
- Vous choisissez de rompre avec l'esclavage moderne, pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires

Il est temps que les choses changent

Cette année, avant les jeux Olympiques et paralympiques de Paris

Il est important de vous organiser pour avoir des délégué-e-s qui se battent à vos côtés pour arracher de nouveaux droits :

- Un contrat à temps complet,
- Le 13^{eme} mois pour toutes et tous
- La prime nourriture pour tous,
- Des vrais salaires,
- La fin du paiement à la chambre
- Majoration du dimanche, de nuit et des jours fériés à 100%

C'est possible !

Oui, c'est possible, d'autres l'ont obtenu comme à l'Hôtel Holiday Inn de Clichy, à la Villa Massalia de Marseille, l'Intercontinental Hôtel Dieu, ou encore l'Hôtel AC Marriott Vélodrome.

A cela s'ajoutent les multiples victoires individuelles devant les Conseils de Prud'hommes qui ont condamné STN Groupe à des milliers d'euros de rappels de salaires et des dommages et intérêts.

Une seule condition : l'auto-organisation avec un syndicat fort et des délégué-e-s présents et au service des travailleuses et des travailleurs !

POUR VOTRE AVENIR, le 16 mai 2024
VOTEZ EFFICACE, VOTEZ CNT Solidarité Ouvrière !

Informations pour voter par correspondance:

Mettre le bulletin dans l'enveloppe correspondante :

- bulletin titulaires CNT-Solidarité ouvrière dans l'enveloppe titulaires
- bulletin suppléants CNT-Solidarité ouvrière dans l'enveloppe suppléants

Signer au dos de la grande enveloppe qui sert à envoyer vos votes.

***Si personne ne travaille à ta place
Personne ne décide à ta place !***

contact@cnt-so.org - Tel : 07 58 33 67 62 ou 06 37 24 06 94